

CNESER DU 6 JUILLET 2021

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

DÉCLARATION LIMINAIRE FO

Présentation des conclusions des travaux de la mission préparatoire à la rentrée 2021

Intervention Vidal
 Bilan des 3 semestres de crise sanitaire. Rentrée 2021 préparée (large consultation, anticipation des principales difficultés) avec ce GT. Vous êtes les partenaires de la création de ces conclusions et vous devrez rester partenaires de leur mise en œuvre
 Moulin Civil
 Focus de ce travail : rentrée des étudiants. Identifier au mieux leviers rentrée
 4 conditions de reprise :
plébiscité par ensemble 100% en présence pour tous et toutes les activités : Anticiper mesures, penser scénario repli, cadrage clair par circulaire DGSIP et suivi des mesures
securisée sanitairement : Vigilance et prévention, conserver gestes barrières
 Distribution des auto test. Campagne de distribution à rentrée avec mesures financières pour étab. Vaccination : etabl. Invités à favoriser campagne vaccinale. Remontée des éléments sanitaires à la rentrée
 Accompagnement social des étudiants et lutte contre précarité. Prolongation aides : gels droit inscrip et loyer crous.
 Action sociale : maintenir effort sur restauration sociale la ou pas de CROUS.
 Engager une réforme structurelle des bourses
 Perenniser des assistant sociaux au delà de décembre 21
 Poursuite déploiement aides spécifiques et urgence
 Accès aux soins : accès à des soins de qualité avec parcours de soins coordonné en mettant en place stratégie nationale d'observation. SSU devront être renforcés en redéfinissant missions en réorganisant les services
 Santé mentale : poursuite des dispositifs santé psy étudiants
 Précarité menstruelle à prendre en compte.
 Emploi et engagement étudiant. Emploi à relancer, revaloriser financièrement et dans les cursus en prenant en compte les compétences acquises (à la main des établissements)
 Accompagnement pédagogique
 En particulier pour néo entrant : jours de pré-rentrée, accueil à soigner et donner temps remédiation, remise à niveau, mentorat intégration en BU, SCUIO. Regard particulier sur étudiants internationaux et ultramarins avec accueil personnalisé.
 Accompagnement pédagogique tout au long de l'année avec accompagnement méthodologique par les pairs (tutorat)
 Rester vigilant sur décrochage avec ce qui c'est fait dans cadre ORE
 Reprendre réflexion sur innovation pédagogique en poursuivant montée en

	<p>compétence des établissements avec équipement salles, développement services appui</p> <p>Dans consultation aspiration à retrouver vie de campus et se retrouver</p> <p>Donner nouvelle impulsion à vie étudiante : conférences territoriales de la vie étudiantes à poursuivre car participation associations et collectivité territoriales.</p> <p>CVEC a mobiliser pour mise en place schéma directeur de la vie étudiantes avec les associations à soutenir avec subvention à hauteur des ambitions pour se recentrer sur sujets sociétaux et sortir prisme crise</p> <p>Soutenir activités culturelles, sportives...</p> <p>Indispensable mobilisation et responsabilisation collective</p> <p>VIDAL</p> <p>Points important pour échanges :</p> <p>Question du présentiel. Il faut renouer liens humains mais pandémie pas terminée mais sous condition de maîtriser situation sanitaire sur les campus.</p> <p>Tendance à vaccination chez étudiants au dessus moyenne. Comment les inciter plus encore</p> <p>Accompagnement réussite péda et dans études. Accompagnement, aide... ?</p> <p>Focus sur augmentation nombre de places dans établissement : Notification 119 millions d'euros pour couvrir mesures salariales LPR et autre moitié pour création de places dans établissement</p> <p>Depuis 2017 150 millions d'euros en plus dans programme 150. Création postes : ne dépend plus du ministère</p> <p>20 000 vacances de plafond d'emplois. Ce sont les établissements qui choisissent d'en faire des heures sup plutôt que des emplois. La moitié des financements pour créer emplois pérennes et moitié vacations et autre formes emploi.</p> <p>Comment on développe accompagnement par tuteurs et référents (qui n'ont pas vocation à enseigner)</p> <p>CVEC : question de son usage : soutien à l'engagement des étudiants. Une nouvelle circulaire sur le sujet va sortir ; santé, activité des campus, mise en place de projets collectifs proposés par asso étudiantes</p> <p>Emplois étudiants : important identifier les freins à leur développement</p> <p>Comment maintenir dynamique créée par crise ou tout le monde s'est mis autour de la table pour accompagner la vie étudiante.</p>
<p>INTERVENTIONS</p>	<p>SNESUP FSU :</p> <p>Anne ROGER : Il faut des moyens (postes, locaux ...)</p> <p>Rapport ne dit rien sur situation catastrophique des établissements. 100% présentiel même si scénarios alternative doit être prévu.</p> <p>Inquiétude sur certaines universités qui prévoient pérennisation distanciel</p> <p>Problèmes avec parcoursup et seule réponse accompagnement personnalisé.</p> <p>Baisse de la dépense par étudiant depuis 2019. 20 étudiants par enseignants alors que 17 il y a qq années</p> <p>CFDT :</p> <p>Merci de remercier la mobilisation de l'ensemble des agents. Taux d'encadrement en constante dégradation depuis 2014. Cette crise ne fait qu'aggraver la situation et les souffrances des personnels.</p> <p>Porter une revendication : recrutement d'agent. Vous avez évoqué responsabilité des établissements : dont acte. Comment y remédier ? Pourquoi</p>

les établissements ne recrutent pas malgré la pression ?
Sécurité sanitaire : quelles préconisations détectrices CO2 filtration, aération des salles
Vaccination : envisagez-vous mise en place centre vaccination sur campus.
Lutte précarité : rien sur pérennité des emplois d'assistants sociaux que vous préconisez
Accompagnement pédagogique : recrutements et moyens comme fait pour loi ORE, recrutements sur des emplois perennes
CGT : Depuis des années on se bat pour l'augmentation
Dans rapport création postes seulement pour ingé péda et équipement salles visio.
Rapports propositions emploi du temps souples, adaptables pour les personnels administratifs au lieu de postes
Aujourd'hui seule proposition c'est montée en compétences des établissements pour l'hybridation.
Il faut au moins 2000 postes pour étudiants supp de cette année et au moins 8500 postes pour assurer une bonne rentrée cette année

REPONSE VIDAL

Désengagement état ESR : Loi ORE et LPR y répond
300 millions supplémentaires sur programme 150 (sur les 4 dernières années)
Rentrée 2022 : 700 recrutements supplémentaires
Il faut arrêter de parler de dépense moyenne par étudiant. Il vaut mieux sécuriser les postes car on a vu ce qui s'est passé au collège et au lycée lorsque bosses démographique passées.
Aménagement : 1,3 milliard d'euros alloué par ministère, notamment réhabilitation énergétique qui s'ajoutent au contrat de plan état-région.
Accompagnement santé étudiant : Depuis loi ORE plus de 140 millions d'Euros qui arrive dans établissement.
Purificateur air HAS estime peu efficace
Centre vaccination sur campus : en discussion avec ministère santé

L'ALTERNATIVE

Reforme structurelle des bourses ?
Maintien du repas à 1 euros
Prolongation droit au redoublement et a la bourse
CVEC : taxe étudiante a défaut de sa suppression fléchage dans des budget participatifs au lieu de financement des associations étudiantes
UNEF : salariat étudiant = leurre car une des premières cause d'échec. Nécessité réforme structurelle des bourses : Quand ?
Pb des refus en master très nombreux cette année
Pourquoi si financement de postes dans établissements ne sont-ils pas créé

Miche gay

Retour au présentiel mais décisions locales pas en accord notamment pour questions budgétaires. Demande que ministre le rappelle aux établissements
Les postes sont devenus des variables d'ajustement pour les universités d'où la non création

	<p>CPU Remerciement à Moulin Civil, aux personnels des universités et à la DGSIP Création postes : saluent efforts financier mais interpellation sur le fait que démographie fait que financement par étudiant décroît depuis 4 ans Entre 5500 E/ étudiants en licence et 8500 en IUT Etablissements dans impossibilité de créer les postes pour faire face à accroissement démographie car pas les moyens</p> <p>REPONSE VIDAL Parcoursup : 90% des bacheliers ont déjà une des places qu'ils ont demandé Master : Droit et Psycho : première année application LMD avec sélection en M1 La formation a distance ne peut remplacer le présentiel. Tous les étudiants pourront retrouver leurs professeurs, pas de formation 100% à distance, mais des universités peuvent choisir des modalités pédagogiques avec du distanciel. Mais forte demande des étudiants étrangers pour des formations à distance. La présentiel pour les étudiants nationaux</p> <p>Il ne faut voir pas budget ESR sur seul critère dépense par étudiant car on oublie la recherche Question inégalité entre établissements lié aux AAP et PIA : tous les établissements doivent candidater. Le panel permet à tous de postuler. Les créations de postes sont financées par le ministère, mais les établissements sont autonomes et je me refuse d'intervenir</p>
<p>FORMATIONS</p>	
<p>PROJET D'ARRÊTÉ FIXANT LE CAHIER DES CHARGES RELATIF AU CONTINUUM DE FORMATION OBLIGATOIRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION CONCERNANT LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE</p>	<p>Pour les personnels enseignants et d'éducation formation à la laïcité et aux valeurs de la république Présenté au CTMEN : Avis favorable mais abstention majoritaire</p> <p><i>Intervention FO : La « formation à la laïcité et aux valeurs de la République » que la ministre veut instituer se situe dans la lignée de sa demande aux instances universitaires de constituer des commissions d'enquête contre le prétendu « islamo-gauchisme » qui selon elle gangrènerait l'université. Cette formation serait plus justement une mise en conformité avec la politique et les besoins de l'actuel gouvernement, et reviendrait à demander aux universitaires d'enseigner aux futures enseignants des notions étrangères à leurs missions et à leur indépendance. La notion de « valeurs de la République » répond nécessairement à une orientation politique et un point de vue personnel quand les missions de l'École de la République doivent être avant tout centrées sur l'instruction et la transmission des connaissances. "Concernant le cahier des charges « Former à la laïcité et aux valeurs de la République », La FNEC FP-FO réaffirme que la laïcité n'est pas une valeur à débattre mais un principe qui</i></p>

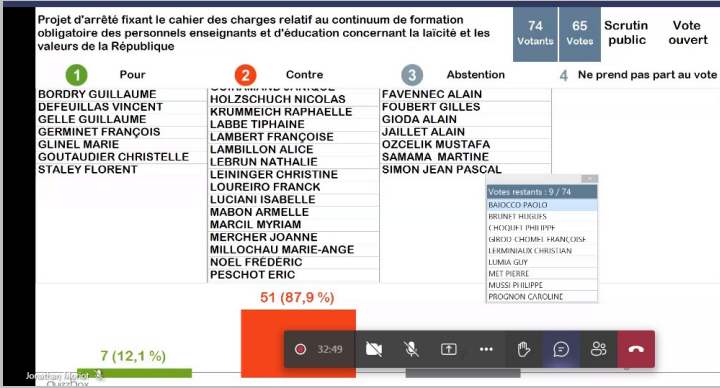
doit s'appliquer. Cela implique par exemple de donner tous les fonds publics à la seule Ecole publique et d'abroger toutes les lois anti-laïques, des lois Debré jusqu'à la loi dite « pour une Ecole de la confiance » qui renforce encore le financement public aux écoles maternelles privées. La formation continue doit être choisie par les personnels et non imposée. Pour toutes ces raisons, nous ne sommes pas demandeurs de formations obligatoires « valeurs de la République » et nous prononçons contre leur organisation."

SUP recherche UNSA : ce texte est un piège. Qui peut être contre ?
 Laisse supposer que dans INSPE ce travail n'est pas fait. Depuis longtemps une des valeurs phares
 Abstention sur méthode
 CGT : Mise au pas des enseignants, élèves et universitaires
 CFDT : Texte superfaitatoire. Ce qu'il propose est inapproprié car seulement volume horaire pour formation initiale et non pour la formation continue.
 CPU : Objectif que enseignants connaisse principe OK
 Mais rapport Aubin importante reserve
 Remet en cause autonomie université
 OK pour inscription dans continuum de formation, approche pluridisciplinaire
 Reserve absence recherche universitaire sur ce sujet alors que devrait s'y adosser.
 Calendrier : reception 30 juin programme module de 36 heures alors que programme bouclé
 L'alternative : Vote contre. But électoral, pas contenu mais contexte
 ANDES : Définition valeur de la république à porter dans constitution
 FSU : OK CGT et Baralis sur observatoire laïcité et CPU rappelant place recherche
 L'état doit assumer ses taches. Ce n'est pas aux profs de paliers aux manques
 Loi de 1905
 Vote Contre
 SUD : Vote contre

REPONSE : Ce texte n'est pas rapport Aubin et projet de loi en discussion au parlement. Déjà dans maquettes formation. Ici il y a continuum. Objectif cadrage sur tout le territoire en formation initiale et formation continue. Ne nie pas ce qui est fait dans tous les INSPE.

VOTES

FO : CONTRE
POUR : 7 (Dont CPU)
CONTRE : 52
Abst : 8
NPPV :

	
<p>PROJET D'ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION DES ÉTUDES EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME NATIONAL D'OENOLOGUE</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO ESR avait quitté la séance</p>
<p>PROJET DE DÉCRET RELATIF AUX DIPLÔMES CONFÉRANT GRADE DE MASTER ET MODIFIANT L'ARTICLE D. 612-34 DU CODE DE L'ÉDUCATION (POUR L'ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER AU DIPLÔME NATIONAL D'OENOLOGUE)</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO ESR avait quitté la séance</p>
<p>PROJET DE DÉCRET MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DE L'ÉDUCATION RELATIVES AU DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN.</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO : CONTRE POUR : 32 CONTRE : 16 Abst : 15 NPPV :</p>

<p>PROJET DE DÉCRET RELATIF À L'ORGANISATION DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES ET À L'AMÉNAGEMENT DES ÉPREUVES DES EXAMENS OU CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO : POUR POUR : Unanimité (63)</p>
<p>PROJET D'ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 20 JUIN 1996 DÉFINISSANT LES OBJECTIFS DE FORMATION ET LE PROGRAMME DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE DE SECONDE ANNÉE DE TECHNOLOGIE, PHYSIQUE ET CHIMIE (TPC)</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO ESR avait quitté la séance</p>
<p>DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CNESER AU CNESERAAV</p>	<p>Pierre Chantelot</p>
<p>VOTES</p>	<p>FO : POUR : CONTRE : Abst : NPPV :</p>
<p>PROJET DE DÉCRET PRIS EN APPLICATION DES ARTICLES L124-1-1 ET L.124-3 DU CODE DE L'ÉDUCATION (Décret qui fixe les modalités d'organisation des césures sous forme de stage et qui encadre les conditions dans lesquelles les établissements peuvent organiser, à distance, le volume pédagogique)</p>	

minimal d'enseignement prévu à l'article D.124-2 du code de l'éducation).	
VOTES	FO ESR avait quitté la séance
PROJET D'ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'EXPÉRIMENTATIONS RELATIVES AUX MODALITÉS PERMETTANT LE RENFORCEMENT DES ÉCHANGES ENTRE LES FORMATIONS DE SANTÉ, LA MISE EN PLACE D'ENSEIGNEMENTS COMMUNS ET L'ACCÈS À LA FORMATION PAR LA RECHERCHE	
VOTES	FO ESR avait quitté la séance
PROJET D'ARRÊTÉ RELATIF À L'HABILITATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-XIII À DÉLIVRER UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE PERMETTANT L'USAGE DU TITRE D'OSTÉOPATHE	
VOTES	FO ESR avait quitté la séance
PROJET DE DÉCRET MODIFIANT LE CODE DE L'ÉDUCATION ET CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER AU DIPLÔME DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE	
VOTES	FO ESR avait quitté la séance
PROJET D'ARRÊTÉ AUTORISANT LA MISE EN OEUVRE, À COMPTER DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022, PAR LES UNIVERSITÉS DE PROJETS D'EXPÉRIMENTATION VISANT	

À L'INTÉGRATION DES FORMATIONS PARAMÉDICALES	
VOTES	FO ESR avait quitté la séance
PROJET D'ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION À DÉLIVRER LE DIPLÔME VISÉ D'ARCHITECTE D'INTÉRIEUR-DESIGNER ET À CONFÉRER LE GRADE DE MASTER PAR L'ÉCOLE CAMONDO.	
VOTES	FO ESR avait quitté la séance
ETABLISSEMENTS	
PROJET DE DÉCRET PORTANT CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER ET APPROBATION DE SES STATUTS	
VOTES	FO : CONTRE POUR : 9 CONTRE : 54 Abst : 5 NPPV :
PROJET DE DÉCRET PORTANT CRÉATION DE NANTES UNIVERSITÉ ET APPROBATION DE SES STATUTS	
VOTES	FO : CONTRE POUR : 13 CONTRE : 49 Abst : 8 NPPV :
PROJET DE DÉCRET RELATIF À L'AGRÉMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE PRIVÉS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR ASSURER	

<p>UNE FORMATION PRÉPARANT AU DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE PRÉVU À L'ARTICLE L. 813 11 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME ET PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE OU MODIFIANT LE LIVRE II DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME (PRIS EN APPLICATION DES ARTICLES 45 ET 46 DE LA LPR).</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO : CONTRE POUR : 6 CONTRE : 61 Abst : 3 NPPV :</p>
<p>PROJET DE DÉCRET MODIFIANT L'ORGANISATION ET LE RÉGIME ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PLACÉS SOUS LA TUTELLE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO : ABST POUR : 26 CONTRE : 32 Abst : 11 NPPV : 3</p>
<p>RECHERCHE</p>	
<p>PROJET DE DÉCRET RELATIF À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DU HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</p>	
<p>VOTES</p>	<p>FO ESR avait quitté la séance</p>
<p>PROJET DE DÉCRET</p>	<p>Les mêmes obligations incombent aux experts de toute autre</p>

<p>DÉFINISSANT LES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PUBLICITÉ APPLICABLES AUX PROCÉDURES D'ÉVALUATION MENTIONNÉES À L'ARTICLE L.114-2 DU CODE DE LA RECHERCHE</p>	<p>instance d'évaluation intervenant dans le cadre des procédures d'évaluation validées dans les conditions de l'article L114-3-1 du code de la recherche.</p> <p>Selon l'article L114-3-1 du code de la recherche. Le HCERES peut conduire directement des évaluations ou s'assurer de la qualité des évaluations réalisées par d'autres instances en validant les procédures retenues.</p> <p>Donc les experts de toute structure d'évaluation validée par le HCERES se voient imposer les mêmes règles de secret !</p>
<p>VOTES</p>	<p>FO ESR avait quitté la séance</p>
<p>POINT D'ETAPE COMMISSION RECHERCHE</p>	<p>24 membres du CNESER plus intervenants extérieurs 8 séances de travail Financement de la recherche : proposition d'élaborer un questionnaire pour une étude de l'impact du financement par AAP (efficacité, temps de travail, nature des projets, couts) Analyse, puis rapport soumis au vote du CNESER</p>